

Il donne ensuite l'ordre verbal suivant vers 6 heures du soir :

AU PELOTON RÉUNI :

- « Le peloton sera rassemblé cette nuit à minuit 50 dans la cour »
- » de la ferme, pour exécuter une reconnaissance.
- » Les sacs seront faits immédiatement et chargés sur la voiture »
- » de compagnie ; les outils seront portés au ceinturon.
- » On emportera un repas froid. Le caporal Gaston achètera »
- » en plus 15 kilogr. de pâté et en fera la distribution.
- » Le café sera pris avant le départ. »

Le lieutenant va ensuite trouver le capitaine commandant l'escadron de cavalerie, lui communique l'ordre qu'il a reçu, et s'entend avec lui au sujet de la désignation des gradés et hommes qui doivent accompagner le détachement.

ORDRE DONNÉ AU MARÉCHAL DES LOGIS :

- « Avec le brigadier et les dix hommes désignés, vous vous trou- »
- » verez à minuit 50 à la ferme située derrière l'église, à côté de »
- » l'estaminet ayant comme enseigne *Au franc-tireur des Vosges*.
- » Il serait bon que vous la reconnaissiez dès maintenant. »

Le lieutenant appelle le chef de section Paul et lui confie que le peloton va opérer une réquisition à *Manonville*. Il lui donne ses instructions d'ensemble (voir page 97) pour l'exécution de l'opération, lui communique les ordres qu'il a reçus, et les renseignements qu'il a recueillis, pour le cas où celui-ci, qui est son successeur éventuel, aurait à prendre le commandement.

- « Vous trouveriez sur moi, ajoute-t-il, tous les croquis que je »
- » viens de vous montrer. »

ORDRE VERBAL

donné au peloton rassemblé et aux cavaliers avant le départ :

- « Des détachements de cavalerie ennemie sont signalés vers »
- » l'ouest dans la direction de *Flirey=Bernécourt*.
- » Nous allons à *Martincourt* pour reconnaître le ruisseau d'*Ache*, »
- » auquel les gens du pays donnent tantôt le nom d'*Ache*, tantôt »
- » le nom d'*Esse*.
- » Itinéraire : *Griscourt=Gézoncourt=Martincourt*.

- » *Avant-garde* : deux escouades sous le commandement du ser- »
- » gent Lucien (1). — Voici un croquis de la route à suivre.
- » *Gros* : cinq escouades sous les ordres du chef de section Paul.
- » *Arrière-garde* : une escouade.

- » Les dix cavaliers, le maréchal des logis et le brigadier mar- »
- » cheront derrière l'arrière-garde.
- » Je me tiendrai avec le gros de l'avant-garde. »

Avant d'arriver à *Martincourt* (il est environ 3 heures du matin), le lieutenant arrête le détachement et donne les ordres verbaux suivants :

- « La véritable mission du détachement est d'aller à *Manonville* »
- » opérer une réquisition. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS :

- « Voici un croquis de *Manonville* et des environs. »
- » Portez-vous rapidement sur ce village, en suivant l'itinéraire »
- » indiqué sur le croquis.

» *Manonville* est à environ 3 kilomètres d'ici.

- » Vous ferez rapidement le tour du village et vous placerez au »
- » fur et à mesure des hommes aux issues pour surveiller tous les »
- » débouchés et empêcher les habitants d'aller donner l'éveil à »
- » l'ennemi.
- » Avec le reste de vos hommes, vous fouillerez l'intérieur du »
- » village.
- » Lorsque l'avant-garde vous aura remplacé aux issues du vil- »
- » lage, vous vous porterez aux ponts des ruisseaux d'*Ache* ou »
- » d'*Esse* et de la *Rehanne*. (Il les montre sur le croquis.) Puis, »
- » lorsque la troupe de protection sera placée, vous vous porterez »
- » au delà de *Manonville*, et vous installerez deux postes : l'un »
- » au nord de *Noviant-aux-Prés* pour surveiller les directions de »
- » *Lironville=Flirey=Bernécourt*, ainsi que celle du moulin de »
- » *Manonville* ; l'autre, à l'ouest de *Minorville* pour surveiller les »
- » directions de *Grosrouvres=Ansauville*.

- » Vous ne laisserez franchir à qui que ce soit votre ligne d'ob- »
- » servation tant que la réquisition ne sera pas terminée.
- » Cette opération durera environ trois heures.

---

(1) Le sergent Lucien doit être pourvu d'une lanterne.

» Vous m'enverrez les renseignements à l'église de *Manonville*  
» où vous laisserez un de vos cavaliers.

» Partez. »

AU SERGENT LUCIEN,  
commandant l'avant-garde :

« Vous avez compris quel chemin il faut prendre pour aller à  
» *Manonville*?

» En arrivant en vue de ce village, vous donnerez des ordres  
» pour qu'il soit cerné de tous les côtés à la fois. Vous placerez  
» des sentinelles à toutes les issues avec la consigne :

» De ne laisser sortir aucun habitant,

» De prévenir en cas d'attaque de l'ennemi,

» De diriger sur l'église les hommes porteurs de renseignements.

» Avec le reste de votre monde, vous occuperez la mairie (1)  
» et vous placerez une vigie dans le clocher. Voici mes jumelles.

» Vous convoquerez d'urgence la municipalité, et vous remet-  
» trez cet ordre au maire en l'invitant à réunir dans un délai de  
» trois heures les denrées dont l'énumération figure sur l'ordre.  
» Le champ libre avant d'arriver au château me paraît convenir  
» à cet effet.

» Vous vous en assurerez. »

AU CHEF DE SECTION PAUL,  
commandant le gros :

« Voici un croquis de *Manonville* et des environs.

» Lorsque vous verrez l'avant-garde occuper le village, vous en  
» constituerez une nouvelle avec deux escouades.

» En arrivant à *Manonville*, vous enverrez :

» Une escouade commandée par le sergent Maurice sur la route  
» de *Noviant-aux-Prés*, à environ 500 mètres au delà du ruisseau ;

» Un poste de 4 caporal et 4 hommes sur le chemin de terre qui  
» longe le ruisseau d'*Ache*, à peu près au *Lavoir* ;

» Un poste, — le reste de la 2<sup>e</sup> escouade, — commandé par un  
» caporal sur la route de *Minorville*, vers le point coté 240.

» Vous établirez le reste du gros à 500 mètres à l'ouest de  
» l'église, entre les deux routes de *Noviant-aux-Prés* et de *Minor-*  
» *ville*.

(1) Il n'y a ni gare ni bureau de poste.

» Vous désignerez un gradé pour explorer les bords des ruisseaux  
» depuis la route de *Manonville* à *Minorville* jusqu'au *Lavoir*.

» En cas d'attaque, les petits postes résisteront sur leurs empla-  
» cements le plus longtemps possible. Ils se replieront en démas-  
» quant le front d'action de la troupe de manœuvre.

» Avec le gros, vous vous porterez sur la direction menacée, et  
» vous tiendrez de façon à permettre l'enlèvement des denrées (2). »

AU SERGENT GEORGES :

« Vous resterez avec l'escouade d'arrière-garde à *Manonville*.  
» Je vous charge de l'organisation du convoi.

» Le point sur lequel seront dirigées les voitures se trouvera  
» probablement dans les champs entre la route de *Manonville* à  
» *Martincourt* et le chemin qui mène à la ferme des *Quatre-Vents*,  
» près du château. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« Je vous charge d'assurer dans le village l'exécution des ordres  
» donnés aux sergents Lucien et Georges.

» Vous me préviendrez dès que le convoi sera prêt : si on ne  
» me trouve pas dans le village, c'est que je serai avec le groupe  
» de manœuvre. »

Dès qu'il pense que les ordres donnés sont exécutés, le lieute-  
nant procède à une reconnaissance rapide pour se rendre compte  
des dispositions prises, et il les rectifie au besoin.

Vers 6 h. 30, il reçoit le renseignement suivant du chef de sec-  
tion Louis :

« Le convoi est presque organisé ; il ne manque plus qu'une  
» voiture. »

L'ennemi n'ayant pas été signalé, le lieutenant donne les  
ordres suivants :

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« L'itinéraire de retour est : chemin de *Manonville* à ferme

(2) Le lieutenant n'entre pas dans plus de détails, puisqu'il a fait connaître  
ses intentions, dès la veille, à ce chef de section.

» des *Quatre-Vents*=calvaire au sud de *Rogéville*=*Villers-en-Haye*=*Dieulouard*.

» Organisez immédiatement le convoi sur la direction de marche avec les trois escouades qui sont dans *Manonville*, et faites chercher quatre litres de pétrole qui seront portés par les hommes qui accompagnent les voitures.

» *Ordre de marche* :

» *Avant-garde* : une escouade.

» *Convoi* : Premier groupe, 8 voitures (5 de blé et 3 d'avoine).

» Deuxième groupe : 8 voitures (5 de blé et 3 d'avoine).

» Vous verrez s'il convient de faire marcher les voitures sur deux files, encadrées par une escouade.

» Les hommes de cette escouade surveilleront les conducteurs civils ; quelques-uns marcheront sur les deux côtés de la route.

» *Arrière-garde* : Une escouade.

» Le gros du peloton marchera à environ 400 mètres en arrière.

» Je me tiendrai avec ce gros. »

AU CHEF DE SECTION PAUL.

(Ordre écrit porté par le cavalier) :

« Rassemblez tout votre monde ; le convoi va gagner *Dieulouard* par la route *Manonville*=ferme des *Quatre-Vents*=point coté 307 au sud de *Rogéville*=*Villers-en-Haye*=*Dieulouard*.

» Vous suivrez à environ 400 mètres en arrière l'escouade qui garde le convoi, dans l'ordre suivant : trois escouades, et à 150 mètres plus en arrière, une escouade sous les ordres du sergent Maurice.

» Vous détacherez une escouade sous les ordres du sergent Alfred sur l'itinéraire *Domèvre-en-Haye*=*Tremblecourt*=bois de la *Côte-en-Haye*, jusqu'à la lisière est de ce bois. Là, elle prendra le chemin de terre qui va à *Rogéville*, où elle nous rejoindra.

» Nous quitterons la grand'route vers 8 heures et nous serons à *Rogéville* vers 8 h. 30.

» Les cavaliers couvriront dans les directions de l'ouest et du sud.

» Je marcherai avec les trois escouades. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS QUI EST A NOVIANT-AUX-PRÉS

(Ordre écrit porté par le cavalier) :

« Le convoi va gagner *Dieulouard* par le chemin *Manonville*=ferme les *Quatre-Vents*.

» En arrivant à un bois, à environ 4 kilomètres de *Manonville*,

» il tournera à gauche pour marcher sur *Villers-en-Haye*, et, de là, sur *Dieulouard*.

» Nous quitterons l'ancienne grand'route vers 8 heures, et nous serons à *Villers-en-Haye* vers 9 heures.

» Éclairez-nous suffisamment loin, sur la direction de marche et au nord, de façon que je sois renseigné le plus tôt possible de l'approche de l'ennemi.

» Le brigadier éclaire au sud de la route.

» Je marche sur la route avec le gros du peloton. Vous m'y enverrez un second cavalier qui restera avec moi.

» Ci-joint un croquis. »

AU BRIGADIER QUI EST A MINORVILLE

(Ordre écrit porté par le cavalier) :

« Le convoi va gagner *Dieulouard* par le chemin *Manonville*=ferme les *Quatre-Vents*.

» En arrivant à un bois, à environ 4 kilomètres de *Manonville*, il tournera à gauche pour marcher sur *Villers-en-Haye*, et, de là, sur *Dieulouard*.

» Nous quitterons l'ancienne grand'route vers 8 heures, et nous serons à *Villers-en-Haye* vers 9 heures.

» Une flanc-garde suit la route de *Manonville*=*Domèvre-en-Haye*=*Tremblecourt*.

» Éclairez-nous suffisamment au loin au sud de la direction de marche, de façon que je sois renseigné le plus tôt possible sur l'approche de l'ennemi.

» Le maréchal des logis éclaire au nord.

» Je marche sur la route avec le gros du peloton.

» Ci-joint un croquis. »

AU CAVALIER PORTEUR DES ORDRES CI-DESSUS

(Ordre verbal) :

» Vous reviendrez me rejoindre ; je serai sur la route. »

Lorsque le convoi est formé, le lieutenant donne l'ordre de partir.

NOTA. — S'il s'était agi de requérir du bétail, on aurait pris les mêmes dispositions que ci-dessus en ce qui concerne l'organisation et la conduite du convoi,

avec cette différence que, au retour, l'itinéraire n'aurait plus été subordonné à la nécessité de suivre une route carrossable.

Dans le cas où la réquisition comporte des denrées et du bétail, la livraison des bestiaux étant plus rapide que celle des autres denrées, on peut faire partir à l'avance le troupeau en lui donnant une faible escorte. Comme ce troupeau marche moins vite, on gagne ainsi du temps sur le retour, certain que l'on est de le rattraper avec le reste du convoi.

Bien entendu, la manière de procéder dépend de la situation tactique; si on craint une attaque, mieux vaut conserver tout son monde pour garder et défendre le convoi plutôt que de l'échelonner en plusieurs fractions sur l'itinéraire de retour.

## PROBLÈME N° 18

### DÉFENSE D'UNE RÉQUISITION

*Thème.*

Le même que le précédent (1), l'ennemi attaquant pendant que l'opération s'effectue.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 10 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

#### RENSEIGNEMENT ÉCRIT

envoyé de *Noviant-aux-Prés*, le 21 juillet (5 heures du matin), par le maréchal des logis de cavalerie au lieutenant commandant la réquisition à *Manonville* :

« Une compagnie ennemie marche de *Bernécourt* sur *Noviant-aux-Prés*.  
» Je ne la perds pas de vue.  
» *Nota.* — Je fais communiquer ce renseignement au poste d'infanterie. »

Le cavalier chargé de porter la note (2) reçoit l'ordre verbal suivant :

« Vous communiquerez ce renseignement au poste situé sur la route de *Manonville* à *Noviant-aux-Prés*. »

(1) Comme nous n'avons pas fait la reconnaissance du terrain, nous n'avons pu apprécier la valeur du ruisseau d'*Ache* comme obstacle; nous supposons donc que ce ruisseau est relativement assez large pour ne pouvoir être franchi que sur les ponts.

(2) Le pli contenant le renseignement n'a pas été fermé (art. 16 de l'Instruction sur le service de l'infanterie en campagne.)